

# Création d'une culture commune de la coopération au sein du SCN SIM ARS

Février 2020



# Sommaire du document

<b>Notre compréhension de la demande</b>	<b>4</b>
<b>Notre intention et notre mode d'intervention</b>	<b>5</b>
<b>Notre identité, notre équipe</b>	<b>8</b>
L'archipel Animacoop	8
La structure porteuse	9
L'équipe : entre pluridisciplinarité, plaisir à agir et culture d'action commune	9
La coordination	10
Nos compétences et nos rôles	10
Nos références	11
<b>Notre programme d'intervention</b>	<b>12</b>
Le parcours proposé	12
Précisions sur notre contenu d'accompagnement	14
La place des outils numériques	14
Contenus indicatifs	14
Documentation et valorisation	16
Moyens matériels	16

# Notre compréhension de la demande

## Pourquoi ?

Créer une culture de la coopération partagée et de l'entraide, ainsi que les conditions d'échanges fructueux.

Créer un collectif qui puisse fonctionner à distance.

Faciliter une organisation souple, participative et coopérative. L'organisation n'est cependant pas une finalité. L'objectif est que chacun-e ait trouvé sa place dans le collectif et s'épanouisse et que les projets avancent.

## Qui ?

16 personnes pour l'instant, puis probablement 22 avec les recrutements à venir.

La dernière réunion physique a eu lieu le 4 février. Les personnes se connaissent surtout par téléphone car ils sont répartis dans les régions.

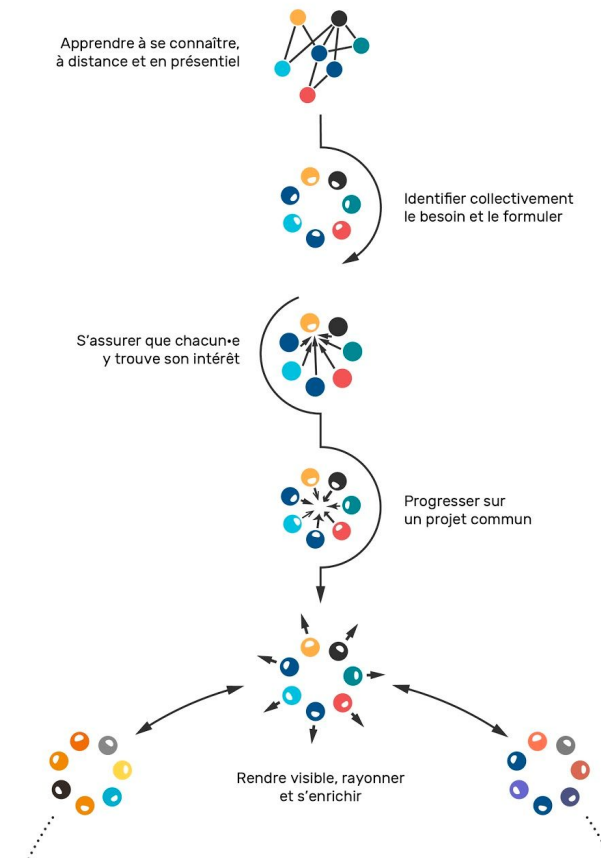
Pour la majorité, ce projet est stimulant et amène une certaine curiosité. Le prétexte de la création du service est un bon levier pour apporter de nouvelles méthodes de travail. Chacun a eu la possibilité de rejoindre ce regroupement de services de manière volontaire.

Ce service est lui-même une partie d'un collectif de 200 personnes dédiées au numérique au ministère de la santé.

## Quoi ?

L'idée directrice de cet accompagnement est de vous faire vivre les différentes étapes d'un groupe qui devient coopératif (illustrées ci-contre).

## LES ÉTAPES DE LA VIE D'UN GROUPE



# Notre intention et notre mode d'intervention

*Vivre ensemble l'animation d'une communauté pour s'en approprier techniques et postures.*

## **Nos options pédagogiques**

Nos expériences sont de 3 types :

- nous animons nous-mêmes des projets et des communautés,
- nous accompagnons des collectifs sur la mise en place ou la consolidation d'une animation collaborative,
- nous adoptons une posture pédagogique pour former à ces questions.

Porter alternativement ces trois casquettes d'animateur, accompagnateur et formateur est essentiel pour nous dans la cohérence de nos propositions. Au vue de la demande ici d'accompagnement vers une autonomisation, nous puiserons dans ces expériences pour mettre l'accompagnement au centre mais adopterons aussi une posture de formateur-ice pour transmettre les techniques d'animation et notions fondamentales.

Nos expériences nous ont permis d'identifier quelques principes d'animation qui améliorent l'implication des participant-es lors d'un accompagnement :

## **Rendre les participant-es acteur-ices de leur accompagnement, vers l'autonomie**

Puisque nous nous revendiquons de l'éducation populaire, c'est le principe directeur de nos accompagnements :

- un accompagnement efficace doit être participatif, chaque participant-e doit multiplier les opportunités de faire par lui-elle-même,
- l'accompagnement à la gestion de projets collaboratifs permettra aux participant-es d'expérimenter la collaboration, en présence et à distance, par des exercices pratiques reproductibles.

Nous nous appuierons largement sur l'expérience des participant-es pour ancrer les échanges et nos contenus dans leurs contextes d'intervention quotidiens.

Nous reviendrons aussi sur les expériences partagées dans l'accompagnement. Après chaque animation, nous expliciterons le choix de la méthode par les animateur·trices et échangerons autour du vécu des participant·es. Cette prise de recul permet de s'approprier méthodes et outils pour les remobiliser en autonomie ensuite et ainsi positionner les participant·es en futurs animateur·ices.

### **Un mode d'intervention agile**

Nous nous projetons toujours dans un programme à priori, que nous confrontons régulièrement aux besoins immédiats des participant·es afin de le faire évoluer en fonction du contexte réel et des avancées. Nous fonctionnons par petits pas concrets, ce qui permet une adaptation permanente aux réalités du terrain. Nous gardons le cap sur les objectifs et l'intention, tout en restant souples sur les méthodes pour y parvenir.

### **Outiller l'accompagnement, avec des méthodes et des contenus adaptés**

Nous avons tou·tes besoin d'alterner des temps d'animation basés sur :

- **La théorie** : les concepts présentés sont appuyés par des études scientifiques et des exemples concrets venant les illustrer. Nous apportons une base de connaissances communes essentielles à partir d'auteur·es ou d'expériences observées pour que chacun·e puisse se forger une opinion et asseoir sa pratique sur des bases existantes.
- **L'expérimentation** : pendant l'accompagnement, les participant·es expérimentent les outils dont ils auront besoin ensuite. Utiliser le jeu et accompagner le discours théorique par des expériences corporelles renforce considérablement l'effectivité des apprentissages. Pratiquer les outils est incontournable pour lever les freins techniques, les démystifier et s'en faire une idée personnelle. Les participant·es seront quasiment tous en position de les transmettre, et on ne peut transmettre que ce que l'on a expérimenté par soi-même !
- **L'observation** : les participant·es apprennent en regardant les formatrices et formateurs utiliser des outils.
- **L'échange/réflexion** : échanges avec les intervenant·es, échanges de pratiques entre participant·es, travaux de groupe centrés sur la collaboration, échanges après l'accompagnement. Individuels ou collectifs, nous ritualisons des temps qui permettent à chacun·e de prendre du recul sur sa pratique, de ne pas tomber dans le piège de l'outil miracle et de définir la manière la plus pertinente de passer à l'action en fonction de son contexte.

## **Hybridation entre présentiel et distanciel autour d'une plateforme que nous appelons "gare centrale"**

Les temps en présence se préparent et se poursuivent à distance grâce à des outils adaptés pour cela. Faire expérimenter cette articulation nous paraît essentiel pour votre service. Si pour les rendez-vous en présence les lieux sont clairs pour ne semer personne, il faut qu'ils le soient aussi pour le travail à distance : nous amènerons la notion de "gare centrale" : une porte d'entrée unique du collectif pour accéder aux documents, aux dates, aux contacts...

Nous mettons au fur et à mesure en ligne : le programme, les méthodes que nous expérimentons, les contenus, les compte-rendus, les exercices... Chacun-e peut ainsi se reconnecter à l'accompagnement, aller à son rythme, voir les chantiers en cours. Cela aboutit à un parcours hybride offrant la possibilité pour chacun-e de revoir, de s'insérer dans le parcours. Nous nous appuyons pour cela sur les outils déjà en usage au sein du groupe. Nous proposerons de nouveaux outils uniquement si besoin et après validation collective de la communauté.

## **Des ressources libres et accessibles**

Tous les contenus théoriques et toutes les méthodes d'animation sont ou seront documentées et partagées afin de pouvoir être ré-utilisées par les participant-es dans tous contextes. Pour ce faire, nous protégeons l'ensemble de nos ressources pédagogiques par des licences libres (CC by SA). Lorsqu'il s'agit de ressources inédites ou spécifiques au contexte, les participant-es sont accompagné-es à en être co-producteur-ices et co-auteur-es. Cela permet d'autonomiser les participant-es dans leurs actes futurs de documentation et de partage d'expérience.

Via vos outils ou les nôtres, un espace sera accessible pour capitaliser les ressources pédagogiques, enrichir des retours et expériences des participant-es. Les productions collectives issues de l'accompagnement seront accessibles sans limitation dans le temps.

## **Un format participatif et convivial**

Nous veillerons à générer de la convivialité à travers :

- Des temps informels (accueil café, pauses, repas, etc.),
- De l'interconnaissance (temps d'inclusion, travaux en groupes, jeux coopératifs, etc.).

Instaurer un climat de confiance, de créativité et de bienveillance est essentiel à la dynamique d'un groupe : nous y travaillerons donc pour ce collectif et partagerons nos astuces pour le faire perdurer.

## Notre identité, notre équipe



### L'archipel Animacoop

Animacoop est une formation initiée il y a plus de 10 ans à Montpellier. Depuis, des personnes qui ont suivi la formation ont eu envie de l'organiser sur leur territoire : l'essaimage a ainsi eu lieu à Brest, Gap, Paris, Toulouse, Lyon, Tours et Saint Nazaire pour arriver aujourd'hui à une équipe d'une quinzaine de formateurs-ices (Collectif Inter-Animacoop - CIA). Ce collectif a choisi de ne pas créer une entité juridique unique employant les 15 personnes mais d'expérimenter l'agilité et l'archipélisation.



A travers nos interventions conjointes dans le cadre d'Animacoop, nous avons appris à travailler efficacement ensemble et développer une culture d'intervention commune articulée autour :

- de fondamentaux théoriques liés à la coopération, à l'animation et à la place des outils dans le processus collaboratif ;
- de nouvelles formes de solidarité pour dépasser nos concurrences et veiller aux équilibres économiques et aux besoins de chacun-e ;
- de communs via la co-production de ressources protégées en CC-by-SA pour en assurer un partage sincère et pérenne ;
- de pratiques et de postures d'animateur.trice, accompagnateur.trice et formateur.trice.

Afin de faire vivre ce collectif et de formaliser ce socle commun, nous animons notre propre communauté à distance et nous nous retrouvons deux fois par an pour de l'analyse de pratique et pour produire des contenus, ressources et déroulés pédagogiques en commun.

## La structure porteuse

L'équipe de trois personnes derrière cette proposition est une équipe de compétences et de valeurs, mais nous ne faisons pas partie d'une même structure juridique. Pour porter administrativement cette proposition nous avons choisi la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Coodyssée dont fait partie Jean-François Rochas-Parrot.

Coodyssée est une entreprise partagée et mutualisée qui appartient à ses coopérateur-trices. Depuis plus de 20 ans, elle contribue à créer une économie au service des personnes, en favorisant un développement raisonné et respectueux de l'environnement et des individus. En savoir plus sur Coodyssée : [coodyssée.fr](http://coodyssée.fr).

De la même manière, Louise Didier fait partie de la CAE Oxalis, et Romain Haonfaure de la CAE Pollen.

## L'équipe : entre pluridisciplinarité, plaisir à agir et culture d'action commune

Notre équipe dispose de compétences et d'expériences complémentaires. Toutes et tous impliqués dans des projets collectifs, nous expérimentons en situation réelle les modes de gouvernance, les outils numériques et les méthodes d'animation que nous transmettons. C'est dans le vivier des réussites et dysfonctionnements vécus à travers ces projets réels que nous puisons les connaissances que nous transmettons ensuite lors de nos accompagnements.

Que ce soit dans le cadre de la formation Animacoop Lyon, ou bien dans le cadre des regroupements de co-production du collectif inter-animacoop (CIA) dont nous faisons partie, nous avons appris à nous connaître et à fonctionner ensemble avec agilité : nous sommes une équipe.

C'est parce que nous apprenons de chacune de nos expériences collective, et parce que nous choisissons avec soin les projets au service desquels nous plaçons nos énergies, que nous prenons un plaisir contagieux lors de chacune de nos interventions.

*> Nous pratiquons donc au quotidien les postures, techniques et outils dont nous accompagnons l'appropriation, et nous entendons nous nourrir des expériences des participant-es autant que nous leur apporterons.*



## La coordination

Afin de garder une vue d'ensemble sur l'accompagnement et de vous offrir un contact simplifié avec notre équipe, nous choisissons de donner un rôle de coordination à Jean-François Rochas-Parrot. Il veillera à la dynamique et à la rythmique, restant attentif aux retours des animateurs-trices, des participant-es et du commanditaire pour proposer des adaptations. Le portage administratif de la proposition se faisant justement par la structure de Jean-François (Coodyssée), ce rouage est aussi assuré.

## Nos compétences et nos rôles



**Louise Didier**

- Animation de grandes communautés
- Formation à distance / visio conférence



**Jean-François Rochas-Parrot**

- Ingénierie pédagogique et vulgarisation
- Animation de collectif, notamment en tant que cogérant de Coodyssée



**Romain Haonfaure**

- Animation présentielle de groupes
- Accompagnement de projets

**Rôles transversaux :** Animation d'ateliers en présence et à distance, co-animation de séminaires, suivi de projets à distance.

Au delà des domaines d'expertises complémentaires rassemblés autour de cette proposition, il est possible que des compétences non-identifiables en amont (notamment techniques) deviennent nécessaires en cours de mission. Dans ce cas, nous saurons identifier un-e intervenant-e ponctuel-le parmi les 15 autres membres du réseau avec qui nous partageons déjà une culture commune d'action (cf. "l'Archipel Animacoop").

## Nos références

Quelques références en lien avec la mission (formation aux pratiques collaboratives, animation de grand réseau, capitalisation et valorisation de travaux collectifs, accompagnement sur le territoire du Val de Marne, animation de réseau institutionnel)



La formation Animacoop c'est "l'ADN" commun à l'ensemble de notre équipe. C'est une formation - accompagnement d'animateur-trices de réseaux collaboratifs qui se déroule sur 3 mois en présentiel et en distanciel. Elle est en effet composée de temps en présence où se crée un collectif, d'apports de contenus et de productions collectives à distance, d'ateliers techniques ou de production accélérée. Plus de 25 sessions réalisées depuis une dizaine d'années dans de nombreuses villes de France (Montpellier, Brest, Gap, Paris, Toulouse, Lyon, Tours et Saint Nazaire)



Animation de deux communautés Colibris en alternant présence (rencontres et séminaires) et distance (plateformes en ligne) : mise à disposition de documents, partage de ressources, co-construction d'événements ...  
Formation à distance : sessions sur mesure pour une équipe, programme de webinaires, réalisation d'un MOOC.  
Participation à l'expérimentation de gouvernance partagée s'inspirant de la sociocratie et l'holocratie : animation de réunions, de prise de décision et créativité dans le processus d'amélioration.

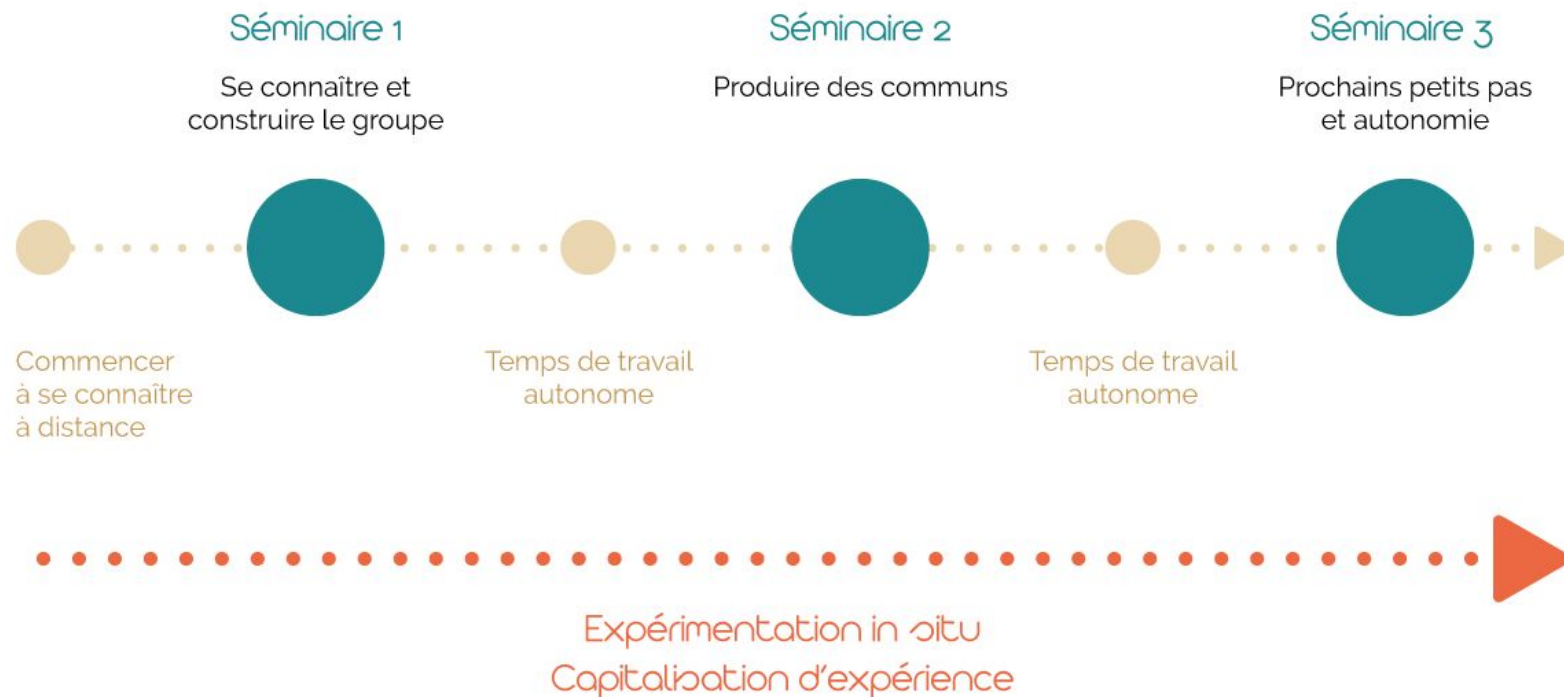


Animation du projet LEADER "création d'un organisme de formateurs" dans les Alpes du Sud. Co-crédation du processus de réflexion avec les formateurs locaux qui aboutit à une analyse des besoins, de l'environnement juridique et de ce qui existent déjà ailleurs. Capitalisation avec des productions sous licence libres pour essayer le travail.

# Notre programme d'intervention

## Le parcours proposé

Le parcours proposé part des besoins et des attentes de chacun des membres du service. Il les invite ensuite à produire des contenus de manière collaborative, à expérimenter la co-animation et enfin progressivement les amener vers l'autonomie dans la dynamique du réseau en assurant un filet de sécurité autorisant les petites erreurs de démarrage.



## Les séminaires

**Public :** Ensemble du service

**Nombre de participant.e.s :** Entre 15 et 22 personnes

**Intervenant.e.s :** 3 animateur-ices

**Nombre :** 3 séminaires

**Localisation :** une grande salle avec possibilité de sous-groupes



**Description :** Les séminaires marquent le pouls du parcours, ils incarnent le coeur de l'accompagnement. C'est un temps collectif où les membres du service se rencontrent, se tiennent à jour des actualités marquantes, prennent des décisions relatives à leur gouvernance, définissent les priorités opérationnelles. Lors des séminaires se vivent des modes d'animation à même de construire sur la durée un sentiment d'appartenance à une communauté et une culture commune de l'agir ensemble.

**Contenus :** Pour chacun des trois séminaires, nous avons identifié des thématiques afin d'échelonner des éléments incontournables devant être travaillés collectivement tout au long du parcours et marquant une progression dans la maturité du réseau :

### **Séminaire 1 - Se connaître et construire le groupe**

- qui est qui ?
- quels sont les projets et compétences de chacun ?
- quels sont les ponts et les synergies possibles ?
- les essentiels de la coopération
- comment chacun voit le service ?
- comment s'entraider sur ses projets ?

### **Séminaire 2 - Produire des communs**

- point d'étape sur l'avancée
- identification des Communs utiles au service
- expérimentation de méthodes de co-production de connaissances
- les points clés de l'animation d'un groupe
- partage des freins vécus et pistes de solutions

### **Séminaire 3 - Prochains petits pas et autonomie**

- point d'étape sur les chantiers en cours
- co-définition de modalités de co-animation autonomes de la communauté par ses membres
- bilan de l'accompagnement, co-définition des prochains pas pour l'année suivante

## Précisions sur notre contenu d'accompagnement

### Démarrage à distance

Afin de faciliter l'inter-connaissance entre les membres du service et les échanges du premier séminaire, nous vous proposons de démarrer cet accompagnement à distance. Deux semaines avant le premier séminaire, nous vous proposerons ainsi de créer chacun-e une fiche dans un trombinoscope commun pour bien identifier qui est qui. Ce premier pas sera complété par des interviews croisées. Cette phase sera rendue visible sur la plateforme que nous vous proposons de mettre en place pour le suivi de notre accompagnement.

### La place des outils numériques

Nous mettrons à votre disposition une plateforme qui nous servira à appuyer notre animation et à mettre en ligne les contenus vus au fur et à mesure de l'accompagnement. Ainsi, toutes les fiches ressources pré-existantes ou créées spécifiquement durant l'accompagnement seront mises à disposition sur la plateforme. Afin d'assurer leur réemploi et de permettre tout usage futur, elles seront proposées en Licence ouverte (Creative Commons by SA).

Nous proposons aussi d'y documenter vos expérimentations. Il s'agira d'un récit collectif construit tout au long de l'accompagnement. Sa co-écriture pourra être poursuivie sur le long terme de façon autonome par les membres de la communauté.

Au-delà de cette plateforme, l'usage des outils numériques dans le contexte de la mission nous apparaît indispensable. L'outillage numérique du service étant opérationnel, nous nous appuierons en priorité sur celui-ci. Nous nous appuierons sur l'écosystème d'outils existant en quatre étapes :

- nous approprier techniquement le panel d'outils existants ;
- clarifier avec les participant-es les outils effectivement utilisés par la communauté et les usages qui y sont associés ;
- valider la capacité de chacun-e à utiliser les outils utiles à son implication et les accompagner si besoin ;
- définir quel outil (pré-existant ou à trouver en complément) utiliser si des usages nouveaux émergent dans le cadre des chantiers initiés par la communauté durant l'accompagnement.

## Contenus indicatifs

A titre indicatif, nous tenons, afin de rendre palpables les contenus des séminaires, à partager ici une liste non-exhaustive de ce que nous estimons susceptible de renforcer les actions de votre service. Les contenus effectivement abordés feront l'objet d'un choix issu de nos échanges.

Chaque apport de contenu se fera à travers vos pratiques dès que possible, et fera toujours l'objet d'un temps d'échange afin de :

- expliciter notre intention et ce pourquoi il nous paraît pertinent dans leur contexte
- débriefer sur le vécu et la perception qu'en ont eu les membres du service
- débattre de la pertinence de notre apport et des évolutions potentielles induites dans vos pratiques

Chacun de ces contenus abordés durant la mission seront, si ce n'est pas déjà le cas, documentées collectivement afin de disposer de fiches-ressource.

Des formats d'animation, à faire vivre et à transmettre

- Le débat mouvant - [[La ressource existante](#)]
- Le cercle samoan (ou bocal à poisson) - [[La ressource existante](#)]
- Les différents modes de prise de décision : en présence ; à distance [[La ressource existante](#)]
- Le forum ouvert (ou place du marché) - [[La ressource existante](#)]
- L'accélérateur de projet (en présence ou à distance) - [[La ressource existante](#)]
- Les co-pomodoros (en présence ou à distance) - [[La ressource existante](#)]
- La documentation croisée - [[La ressource existante](#)]
- Les accords de groupe - [[La ressource existante](#)]
- L'entretien collectif - [[La ressource existante](#)]
- Le souvenir du futur - [[La ressource existante](#)]
- Histoire de ... - [[La ressource existante](#)]
- Assortiment d'animations courtes pour : ouvrir une rencontre ; clôturer une rencontre ; se (re)mettre en énergie

## Des notions fondamentales pour prendre du recul sur ses pratiques

- Animer la communauté : la posture de l'animateur.ice [[La carte mentale support](#)]
- Animer une réunion : en présence [[La ressource existante](#)] ; à distance [[La ressource existante](#)]
- L'importance du partage de connaissance pour une communauté - [[La ressource existante](#)]
- La gare centrale, poste d'aiguillage de la communauté [[La ressource existante](#)]
- Conduite du changement : trucs et astuces pour impulser la collaboration [[Les 14 mini-fiches ressources](#)]
- Infobésité : de l'art de sortir des listes de culpabilité - [[La carte mentale support](#)]

## Des notions liées aux usages numériques

- L'outil miracle n'existe pas : du rôle de l'outil dans le processus collaboratif - [[La ressource existante](#)]
- Les listes de discussion, les tchats et le mail : intérêts et bonnes pratiques - [[La ressource existante](#)]
- L'écriture collaborative : intérêts et bonnes pratiques - [[La ressource existante](#)]

## Moyens matériels

Afin d'assurer la mise en oeuvre de la mission d'accompagnement dans de bonnes conditions, un certain nombre de conditions matérielles doivent être remplies. Nous vous partageons ici les besoins liés à chaque partie prenante.

### Pour le prestataire

Nous mettons à disposition de la mission :

- Notre malette d'animation présentielle : post-it, marqueurs, scotch, etc.
- Différents outils en ligne supports à l'accompagnement, mis en service en fonction des besoins : espace de co-écriture, album photo collaboratif, wiki mémoire de l'accompagnement notamment.

### Pour les participant-es

Les participant-es devront disposer :

- d'un espace physique, d'un temps dédié et d'équipements adaptés au suivi de séquences à distance en visioconférence (micro-casque / webcam / connexion internet / espace calme),
- d'un ordinateur portable durant les temps présentiels

### Pour le donneur d'ordre

Le donneur d'ordre conserve la responsabilité de certains éléments, notamment liés aux temps d'animation en présentiel :

- Disposer de quoi proposer thé, café et jus de fruits aux participant-es
- La logistique liée aux repas (à définir ensemble si la mise en place de repas partagé type "auberge espagnole" est possible)
- Une connexion internet suffisante et des multiprises permettant d'alimenter un ordinateur par participant-e
- Matériel : paperboard & vidéoprojection
- Réserver et mettre à disposition un espace adapté aux séminaires : un espace modulable accueillant une vingtaine de personnes, scindable en sous-groupe (ou disposant d'une ou deux petites salles annexes utilisables).



Quoi qu'il advienne...

Nous avons déjà pris plaisir à produire cette proposition. Que vous la reteniez ou pas, vous pouvez faire usage de ce qui vous aura inspiré, c'est fait pour ça !

Nous avons notamment pris le temps d'indiquer les liens vers toutes les ressources pré-existantes, produites dans d'autres cadres, partagées sincèrement et qui vous sont donc déjà accessibles.



**Les écoloHumanistes**  
comprendre, simplifier, transmettre

## Jeff des écoloHumanistes

2 place st Nizier  
69001 LYON  
Tél. : 06 82 79 60 29  
Site : lesecolohumanistes.fr Mail : jeff@lesecolohumanistes.fr

### Ministère des Solidarités et de la Santé - Direction du numérique

Madame JAMET Odile  
14 Avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

# DEVIS

Date du devis : **05/02/2020**

Numéro du devis : **DV0090-2002001-1006ROCHAS**

Désignation	TVA	Prix unitaire HT	Quantité	Unité	Prix total HT
<b>Accompagnement à la création d'une culture commune de la coopération</b>					
<p>Nous serons 3 formateurs à intervenir sur cette prestation Louise DIDIER, Romain HAONFAURE et Jean-François ROCHAS-PARROT La prestation comprend 2 types de temps différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les temps de préparation/présentation qui se dérouleront avec les 3 formateurs et quelques membres pertinents de votre équipe (entre 2 et 5)</li> <li>- les temps de séminaire qui se dérouleront avec les 3 formateurs et l'ensemble du service</li> </ul> <p>&gt;&gt; Détails et calendrier prévisionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1/2 journée de présentation / adaptation du programme - début mars</li> <li>- lancement de la prestation et mise en ligne de la plateforme de suivi - mi-mars</li> <li>- 2 journées de séminaire - jeudi 26 &amp; vendredi 27 mars</li> <li>- 1/2 journée de débrief intermédiaire - mai</li> <li>- 1 journée de séminaire - mai ou juin</li> <li>- 1/2 journée de débrief intermédiaire - juin ou juillet</li> <li>- 1 journée de séminaire - septembre</li> <li>- 1/2 journée de bilan et prochains petits pas - septembre ou octobre</li> </ul> <p>Soit un total de 18 jours (6 jours X 3 formateurs).</p>	20,00 %	1 000,00 €	18,00	Jour	18 000,00 €
<b>Mise en place d'une plateforme de suivi</b>					
<p>Cette plate-forme aura un triple objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser le suivi de la formation en regroupant en un seul endroit les contenus exposés</li> <li>- faciliter la mise en place des exercices ateliers que vous mènerez de manière autonome entre les séminaires</li> <li>- capitaliser pour la suite en restant indéfiniment accessible et modifiable</li> </ul>	20,00 %	2 000,00 €	1,00	Forfait	2 000,00 €
<b>Frais de déplacement</b>					
<p>La prestation comprend 3 séminaires à Paris ou Lyon. Ce forfait comprenant les déplacements et le logement des 3 formateurs sera appliqué pour chaque séminaire n'ayant pas lieu à Lyon.</p>	20,00 %	800,00 €	1,00	Forfait	800,00 €
<b>TOTAL HT</b>					<b>20 800,00 €</b>
TVA 20 %					4 160,00 €
<b>TOTAL TTC</b>					<b>24 960,00 €</b>
<p><b>Relevé d'Identité Bancaire</b> IBAN: FR7611315000010800440008551 BIC: CEPAFRPP131 Banque: 11315 / CAISSE D'EPARGNE Guichet: 00001 N° compte: 08004400085 Clé: 51</p>					

DV0090-2002001-1006ROCHAS

COODYSSÉE - Coopérative d'Activités et d'Emploi

1/2

8, avenue Lesdiguières 05000 GAP

Tél. : 04.92.48.53.05 - Mail : contact@coodysee.fr

SCOP SARL à capital variable - N° SIRET : 50853636400047 - Code APE : 7112B - TVA Intra. : FR88508536364

Ce devis est accompagné des *Conditions générales de ventes*.

N° de déclaration d'activité organisme de formation : 93 05 00658 05

#### Remarques

En cas d'acceptation du devis cette prestation fera l'objet de 3 facturations :

- 30% du montant en mars 2020
- 30% du montant en juin 2020
- 40% du montant en septembre 2020

Pour le client :

**Signature et date** précédées de la mention « devis et conditions acceptés,  
bon pour commande pour la somme de » (*somme en lettres*)

DV0090-2002001-1006ROCHAS

**COODYSSÉE - Coopérative d'Activités et d'Emploi**

2/2

8, avenue Lesdiguières 05000 GAP

Tél. : 04.92.48.53.05 - Mail : [contact@coodyssee.fr](mailto:contact@coodyssee.fr)

SCOP SARL à capital variable - N° SIRET : 50853636400047 - Code APE : 7112B - TVA Intra. : FR88508536364

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## COODYSSEE

### Coopérative d'Activité et d'Emploi

8, avenue Lesdiguières 05000 Gap

04 92 48 53 05 - [contact@coodysee.fr](mailto:contact@coodysee.fr)

N° SIRET : 508536364 00047 – RCS GAP – APE 7112B – TVA intra-communautaire : FR88 808536364

Agrément organisme de formation : N° 93 05 00 65 805

#### Généralités

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de COODYSSEE et de son client et s'appliquent à toute offre et vente de biens ou de services. Toute prestation accomplie par COODYSSEE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées. Le fait que COODYSSEE ne fasse pas application à un moment donné d'un quelconque article des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renoncement à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales de vente.

#### 1- Devis, Commande

Toute commande, y compris celle passée par téléphone doit faire l'objet d'une confirmation écrite. La commande pourra s'effectuer en retournant le devis de COODYSSEE signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord » et du cachet commercial ou en adressant un document mentionnant notamment : la nature du service, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu de la prestation ainsi que le lieu de facturation pour une prestation ; la quantité, la marque, le type, les références, le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu et la date de livraison ou de l'enlèvement s'il est autre que le lieu de facturation, pour une marchandise. Pour être réputé valable, tout additif ou modification de la commande ne lie COODYSSEE que si elle l'a accepté par écrit.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande. Aucun escompte pour paiement anticipé ne lui sera alors accordé.

#### 2 - Prix

Les prix sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

COODYSSEE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises/prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

#### 3 - Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

#### 4 - Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue à l'ordre de COODYSSEE par chèque, espèces ou virement bancaire. Le cas échéant d'autres moyens de paiement peuvent être précisés dans le devis ou le contrat.

Un acompte peut être prévu lors de la signature du devis ou du contrat et mentionné sur lesdits documents.

#### 5 - Délais de paiement

En l'absence de dispositions particulières prévues au devis ou dans le contrat, le paiement se fait à réception de facture. Dans tous les cas les délais de paiement se font dans le cadre de la loi à savoir :

- *Le délai convenu entre entreprises pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ; - En cas de facture périodique (récapitulative), le délai de paiement ne peut dépasser 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.*

#### 6 - Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel à la date prévue lors de la commande, l'acheteur doit verser à COODYSSEE une pénalité de retard égale à dix fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

#### 7- Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de COODYSSEE.

#### 8- Clause de réserve de propriété - transfert des risques

Les biens resteront la propriété de COODYSSEE jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le non-paiement, même partiel, de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Le droit

de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur. En cas de revendication, la vente sera résiliée de plein droit.

Par dérogation à l'article 1583 du Code Civil, la livraison des biens opère transfert des risques à la charge de l'acheteur, tant pour les dommages subis par les biens que ceux causés aux tiers. En cas de mise en œuvre de la Clause de Réserve de Propriété, les acomptes versés à COODYSSEE lui resteront acquis à titre de dommages et intérêts.

#### 9- Livraison

La livraison est prévue selon les conditions fixées lors de la commande et mentionnées au devis ou dans le contrat et est effectuée : - soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur - soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur - soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ou l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

#### 10- Clause exonératoire

En aucune circonstance COODYSSEE ne sera tenue d'indemniser les dommages immatériels tels que notamment : les pertes d'exploitation, de profit, le préjudice commercial...

#### 11- Force majeure

La responsabilité de COODYSSEE ne pourra pas être mise en œuvre si la non- exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### 12- Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français et à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de GAP.

#### 13- Droit à l'image

Les photographies prises à l'occasion de la réalisation de la prestation peuvent être utilisées pour promouvoir le savoir-faire et l'image de COODYSSEE, notamment pour les documents commerciaux, site internet ou réponses aux appels d'offres. A la signature du devis et à tout moment, le client a faculté de révoquer cette autorisation par simple écrit de sa part.

#### 14- Données personnelles des personnes physiques

Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016, et dans le but de gérer les devis, factures et paiements, envoyer des mails et des courriers, COODYSSEE collecte des données personnelles auprès de ses clients. Collectées principalement au moment de la prospection, du devis ou de la facture, elles sont strictement limitées aux finalités exposées ci-dessus et conservées pendant une durée conforme aux dispositions légales ou proportionnelle aux finalités pour lesquelles elles ont été enregistrées. Elles ne font l'objet d'aucune revente ni transmission à des destinataires non prévus. COODYSSEE a mis en œuvre une politique de sécurité destinée à empêcher un accès non autorisé aux données personnelles.

Pour le cas où un accès non autorisé aurait lieu, COODYSSEE s'oblige à le signaler à la CNIL et aux personnes concernées. Les personnes physiques ont un droit permanent de contrôle de leurs données, et notamment :

- d'y accéder ;
- de demander leur portabilité (transfert à un autre prestataire) ;
- de les rectifier ;
- de les faire effacer.

Les réclamations éventuelles dont à déposer auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>